

L'islam ne connaît pas la signification du mot "liberté", par Philippe Jallade

écrit par Philippe Jallade | 18 juin 2013



Une ou deux remarques pour anticiper éventuellement sur des contestations de pros de la taqyya ou des dhimmis génétiquement modifiés.

Le mot « liberté » peut figurer très exceptionnellement dans le coran, ... dans des traductions françaises assez récentes. C'est le cas notamment, à deux reprises (2 :229 et 33 :49) d'une traduction (souvent édulcorée voire falsifiée) sur un site islamique grand-public. Il s'agit de l'expression, en français, « rendre sa liberté », pour traduire un mot arabe signifiant en fait « renvoyer, congédier en répudiant (une femme) ».

Le mot arabe pour « liberté » (« hurriah ») est inconnu dans le coran.

Il y a par contre un mot voulant dire « homme libre » (« hurr »), à deux reprises dans un verset, par opposition à « esclave », même verset.

Le mot « libre » peut lui aussi apparaître dans des traductions françaises récentes, sans grand rapport avec le «

mot à mot » de l'arabe.

Enfin, un mot arabe signifiant « libérer » est utilisé sauf erreur quatre fois dans ce livre dont trois fois dans le même verset (verset 92, sourate 4) pour signifier « affranchir un esclave » (partie du prix à payer quand un musulman tue un autre musulman par erreur).

Philippe Jallade